

Paris, le 25 mai 2020

Séjour de la santé : avec la médecine libérale !

La crise du Covid 19 a permis de bousculer les règles habituelles et les rigidités de notre système de santé. L'extraordinaire engagement des professionnels de santé tout particulièrement des médecins libéraux a été le facteur qui a permis de prendre en charge la population française dans des conditions satisfaisantes.

Néanmoins il appartient aujourd'hui d'analyser sans concession tout ce qui a été un frein à une meilleure prise en charge, et de construire le système de santé de demain afin de prévenir des dysfonctionnements et éviter le retour au système d'avant.

Grâce à l'implication professionnelle et à l'imagination des médecins libéraux, de nombreuses initiatives ont été prises sur le terrain avec des réussites tout à fait remarquables. En bousculant les règles administratives, en s'affranchissant des bureaucraties habituelles, souvent sans être reconnus, les médecins libéraux ont permis de répondre présents aux besoins de la population.

Si l'hôpital a été beaucoup sollicité, avec des tensions importantes et une large mobilisation des professionnels de santé y exerçant, les médecins libéraux ont également largement participé et même payé de leur vie pour certains d'entre eux. La nation ne doit pas les oublier.

Aujourd'hui l'enjeu est de réformer notre système de santé pour que plus rien ne soit comme avant. Rendre la place qu'ils doivent avoir aux soignants, tout particulièrement aux médecins dans l'ensemble des circuits de décisions, mettre à bas des obstacles administratifs de la dérive bureaucratique de notre système, abattre les cloisonnements et continuer ce que de nombreux médecins ont construit sur le terrain : travailler et construire ensemble, voilà les enjeux de ce Séjour de la santé.

Or le discours actuel est très centré sur la réforme de l'hôpital. Celle-ci est indispensable, comme il est tout aussi indispensable que la médecine de ville soit le pilier de notre système de santé. C'est en améliorant la coordination entre les médecins généralistes et les médecins des autres spécialités, c'est en renforçant l'attractivité de l'exercice libéral dans toutes les spécialités, c'est en rapprochant le rôle et les rémunérations des médecins libéraux français des autres pays européens, tout particulièrement des médecins libéraux en Allemagne, souvent citée comme exemple, que notre système de santé ira mieux.

Si l'on veut améliorer le fonctionnement de l'hôpital, il faut aussi renforcer la médecine de ville.

Le Ségur de la santé ne réussira que s'il repose sur les deux composantes majeures du système de santé français dans son originalité : l'hôpital et la médecine libérale.

La CSMF est prête à y prendre toute sa place.

Dr Jean-Paul Ortiz - Président
06 07 86 08 83
jp.ortiz@csmf.org

Relations presse : Adrien Chapron
01 43 18 88 17 / com@csmf.org

Suivez toute l'actu de la CSMF : [Facebook](#) [Twitter](#) [YouTube](#) www.csmf.org

Créée en 1928, la Confédération des Syndicats Médicaux Français est le premier syndicat de médecins français. Elle regroupe des syndicats de médecins libéraux généralistes et spécialistes et deux structures nationales, Les Généralistes-CSMF (médecins généralistes) et Les Spécialistes-CSMF (médecins spécialistes). Elle fédère également 101 syndicats présents dans chaque département de métropole et d'outre-mer, les médecins à exercice particulier (MEP) et les médecins hospitaliers exerçant en libéral.

Elle défend et représente ses membres dans les différentes négociations, tables rondes auprès des institutions publiques notamment. Elle contribue tout au long de leur pratique à la formation permanente et les accompagne tout au long de leur parcours.

Dans ses valeurs, la CSMF revendique l'indépendance et la probité de la médecine, défend un contrat avec la société et l'esprit conventionnel. Elle soutient une médecine « libérale et sociale », véritable acteur économique, d'innovation et de progrès. Elle assure la défense syndicale individuelle et collective de tous les médecins libéraux. Elle est présidée par le Dr Jean-Paul Ortiz, médecin néphrologue, depuis mars 2014.